

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELIDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Approbation du versement d'une subvention à l'association Ma Camping 87

N° 18.1

Mme LENFANT Julie, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

L'association Ma Camping 87, créée en 1993, est une association représentative des gens du voyage au niveau du département de la Haute-Vienne. Limoges Métropole soutient ses actions depuis plusieurs années.

Pour la période de mai 2019 à juin 2024, Ma Camping a obtenu un agrément de la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour son projet d'Espace de vie social (EVS) sur le territoire de Limoges Métropole. Ce lieu de vie a pour objectif de diversifier et de mettre en synergie les actions menées auprès des gens du voyage sur le territoire. Il aura vocation à renforcer les liens sociaux entre les voyageurs mais également à coordonner et encourager, par l'intermédiaire d'actions collectives, les initiatives favorisant le vivre ensemble et la prise de responsabilité des usagers.

Limoges Métropole propose à l'association, via la convention de financement, de poursuivre ces actions collectives sur les aires d'accueil grâce à la mobilisation d'une demi-journée supplémentaire par semaine de présence sur nos aires, expérimentée sur le dernier trimestre 2023. Cette demi-journée est consacrée spécifiquement à des actions d'insertion socio-professionnelle et concernant le bien vivre sur les aires. Pour faciliter le déploiement de ces actions sur l'ensemble des aires d'accueil, Limoges Métropole poursuivrait la mise à disposition d'une tonnelle mobile à l'association.

De plus, l'association est légitime à pouvoir entrer en contact avec les familles installées en dehors des équipements réglementaires afin de recenser leurs besoins en termes d'accueil ou d'habitat. Elle devra également s'assurer que les conditions de vie ne sont pas insalubres et que les enfants sont bien scolarisés et assidus à l'école.

Enfin, suite aux projets de nouveaux équipements prévus dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2028, l'association accompagnera Limoges Métropole sur le volet de la stratégie « aller vers la sédentarisation » en travaillant sur la participation des usagers.

En parallèle, l'équipe pluridisciplinaire de l'association poursuivra ses actions socio-administratives auprès des familles. Elle approfondira le suivi des gens du voyage qui possèdent le statut d'auto-entrepreneurs.

Aussi, dans le cadre de sa compétence en matière d'accueil des gens du voyage et au regard du bilan d'activité présenté, l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) pourrait accorder une subvention à l'association Ma Camping 87 pour un montant de 9 500 € pour l'année 2024.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la poursuite de ce partenariat avec l'association Ma Camping, le versement d'une subvention de 9 500 € et la mise à disposition d'une tonnelle mobile ;

- d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre ;
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 17 avril 2024